

Rapport d'activités 2022



BOUCLIER BLEU
France

Protéger le Patrimoine en temps de crise



Association Agréée de
Sécurité Civile



Mot de la présidente

Je suis heureuse de partager avec vous ce nouveau rapport d'activités 2022, fruit d'un travail collaboratif avec le bureau, les membres, les administrateurs et les partenaires.

Les résultats de ce bilan montrent que le Bouclier bleu France est une organisation proactive, riche de projets grâce à des profils variés qui permettent de développer de nouvelles approches sur la protection du patrimoine. Cette diversité est une chance que j'apprécie comme une opportunité d'ouvrir davantage l'association à toutes les personnes sensibles à la préservation du patrimoine culturel. La richesse des échanges et des points de vue qui nourrissent quotidiennement nos réflexions lors de nos réunions statutaires, de nos assemblées générales ou de nos groupes de travail prouvent le dynamisme de l'association. Dans ce sens, je suis ravie de constater l'engagement de nos membres, le nombre toujours croissant d'adhérents et de projets développés au niveau local qui attestent d'un réseau actif. Sur le terrain, les sections assurent un travail remarquable qui participe à fédérer le réseau localement.

Au nom du Bouclier bleu France, je remercie celles et ceux qui participent activement à son développement et à la reconnaissance de l'association comme un acteur essentiel de la protection du patrimoine en temps de crise. Nous sommes conscients des efforts engagés et de ceux qui sont à poursuivre pour répondre et servir au mieux les membres et partenaires qui se tournent vers le Bouclier bleu France pour son expertise.

Cette année 2022 a été marquée par de nombreux événements qui ont affecté le patrimoine tant au niveau national qu'international mais aussi par une prise de conscience générale de la nécessité d'œuvrer collectivement pour la sauvegarde du patrimoine culturel, en témoignent les nombreux groupes de travail interdisciplinaires auxquels l'association participe. Ce constat renforce le bien fondé des actions de notre association dans ses projets de sensibilisation, en étant partenaire de la journée internationale de la prévention des risques, comme le colloque « Agir face aux inondations » en octobre 2022 ; dans les actions internationales conduites aux côtés de nos partenaires (ICOM France ou ICOMOS France) dans le cadre de l'acheminement de matériel en Ukraine, ou dans les nombreux groupes de travail nationaux ou internationaux dans lesquels le Bouclier bleu France est impliqué pour participer à la prise en compte du patrimoine dans la prévention ou la gestion des sinistres.

Sur ce point, je souhaite que le Bouclier bleu France continue à développer son expertise et son savoir-faire pour que l'association soit reconnue au niveau national comme un acteur du secours pour la sauvegarde du patrimoine menacé ou sinistré. Dans ce cadre, nous avons déposé en 2022 une demande d'agrément sécurité civile qui permettra de constituer une réserve opérationnelle amenée à conseiller ou à intervenir sur le terrain. Ce projet participera à former nos membres à la gestion de crise et au sauvetage de collections sinistrées. Cette expertise est aujourd'hui essentielle pour faire face aux enjeux actuels et à venir.

Grâce à l'engagement et au soutien de nos membres et partenaires, nous poursuivrons notre travail commun au-bénéfice de la protection du patrimoine en temps de crise.

Marie Courselaud
Présidente du Bouclier bleu France

SOMMAIRE

◆ La vie de l'association	p. 4
- Les membres au cœur des actions du Bouclier bleu France	p. 4
- L'organisation du travail au sein du Bouclier bleu France	p. 5
- Un réseau dynamique	p. 6
◆ La formation un enjeu pour la sensibilisation des acteurs	p. 9
- Bilan des formations	p. 9
◆ Repenser le Bouclier bleu France comme un acteur du secours pour le patrimoine	p. 10
- L'organisation de la réponse à l'urgence (ORU)	p. 10
◆ Actions internationales	p. 11
- Mobilisation en faveur de l'Ukraine	p. 11
- Renfort capacitaire au CCE de Jambes – Belgique	p. 11



La vie de l'association

Les membres au coeur des actions du Bouclier bleu France

En nette augmentation en 2022, le Bouclier bleu France comptabilise 344 adhésions individuelles et institutionnelles (+ 35% par rapport à 2021). L'association gagne en visibilité auprès des professionnels de la culture et du secours de plus en plus sensibilisés à la nécessité de participer à la protection du patrimoine en temps de crise. Investis dans leurs missions, les membres ont assuré en 2022, 3905 heures de bénévolat soit l'équivalent de 558 jours/homme ou 2,5 ETP.

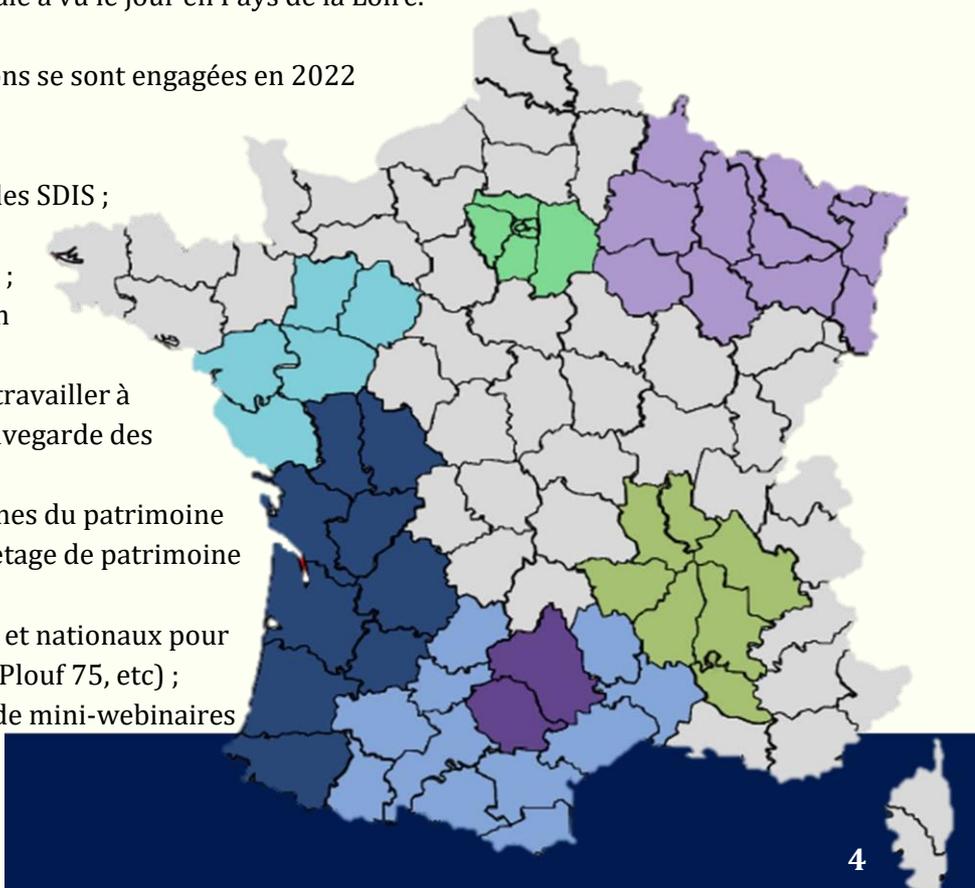
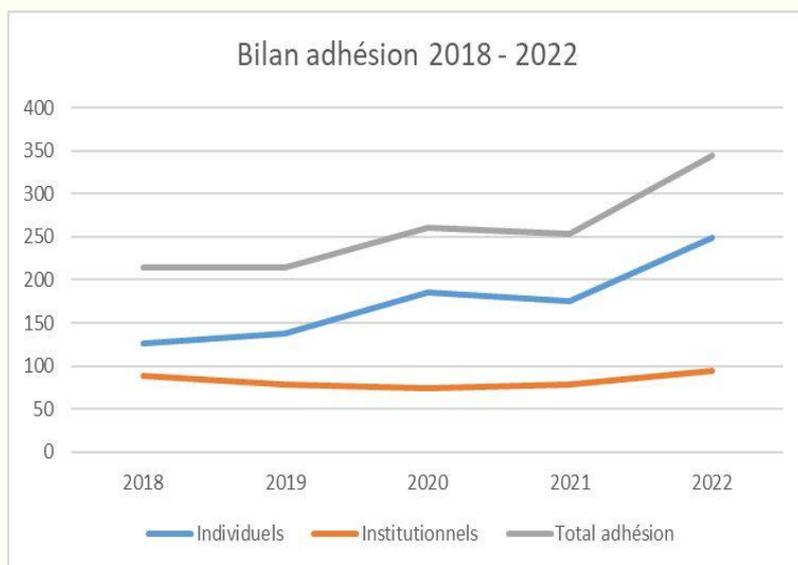
De nouveaux adhérents aux profils variés intègrent les sections locales, renforçant ainsi l'esprit d'ouverture du Bouclier bleu France.

Cette augmentation du nombre d'adhérents permet aussi de consolider le maillage sur le territoire en développant localement des actions de sensibilisation et de prévention essentielles pour la prise en compte du patrimoine face aux risques majeurs.

Dans ce cadre, une septième section locale a vu le jour en Pays de la Loire.

Particulièrement dynamiques, les sections se sont engagées en 2022 dans de nombreux projets :

- Réalisations d'exercices en lien avec les SDIS ;
- Journées d'études et d'échanges :
 - journée interSDIS à Toulouse ;
 - Journée dédiée à la protection du patrimoine à Bordeaux ;
- Visites de sites entre membres pour travailler à l'élaboration commune des plans de sauvegarde des biens culturels (PSBC) ;
- Participation aux journées européennes du patrimoine avec ateliers de démonstration de sauvetage de patrimoine sinistré ;
- Participation aux événements locaux et nationaux pour la sensibilisation aux risques (Episeine, Plouf 75, etc) ;
- Formation intersections sous forme de mini-webinaires sur des thématiques spécifiques.



La vie de l'association

L'organisation du travail au sein du Bouclier bleu France

Structurée autour du bureau exécutif, l'association compte une salariée chargée du secrétariat. Embauchée en CDI à temps partiel, ce poste est crucial pour assurer la gestion administrative de l'association. Point d'entrée des membres, le secrétariat joue un rôle pivot central entre les instances nationales et locales. En ce sens, les actions de communication interne confiées à Françoise Collanges qui s'est chargée de cette tâche pendant de nombreuses années, seront rattachées à cette fonction dès 2023.

La communication externe est assurée par Valérie Luquet, Community Manager - LinkedIn (3000 abonnés), Facebook (2300 abonnés) et Tweeter (2000 abonnés).

Pour améliorer la visibilité de l'association, le site internet a fait l'objet d'une décision de refonte. Sa nouvelle version sera consultable en 2023. Romane Coutanson, webmestre, accompagnée par Jean-Philippe Dupuich en assurent le développement avec l'entreprise Breizh digital mandatée par l'association, pour un coût de 14 500 € HT.

Le futur site web offrira de nouvelles fonctionnalités : boutique, espace personnel, déclaration de sinistres ou du nombre d'heures bénévoles et mise en valeur de contenus inédits.

Les relations internationales sont assurées par Romana Delaporte chargée du relais d'informations auprès du Blue Shield International (BSI). Les actions du Bouclier bleu France sont ainsi relayées et valorisées au niveau du bureau international qui en assure la promotion sur son site internet.

La partie logistique est confiée à Anne Dauga pour ce qui relève de la gestion du stock de matériel et de la vente de logos (46 kits vendus en 2022).

Le cellule formation est gérée par Jocelyne Deschaux assistée pour le volet administratif du secrétariat.

Enfin, le bureau exécutif peut compter sur l'engagement de la coordination des sections représentée par Morgane Didier et Jocelyn Périllat-Mercerot qui ont activement accompagné la création de la section Pays de la Loire et qui assurent une mission de relais d'informations auprès des délégués de section. Dans ce cadre, de nouveaux documents ont été produits pour faciliter la création des sections. Et pour dynamiser leur développement, chacune s'est vue doter d'un budget propre de 1 500€ leur assurant ainsi, une autonomie financière dans la mise en œuvre de leurs projets locaux (création d'évènements, exercices, journées d'études, etc).

Le conseil national d'administration composé de 16 membres élus et 2 membres de droits (Juliette Raoul-Duval pour ICOM Europe et Samir Abdulac pour ICOMOS France) s'est réuni à trois occasions à la fois, en présentiel et en visio.

Bureau 2022



Marie Courselaud
Présidente



Véronique Soubelet
Vice-Présidente



Camille Haumont
Secrétaire-générale



Muriel Joyeux
Secrétaire-générale adjointe



Baya Hamou
Trésorière



Camille Mathonat
Trésorière adjointe



Louise Amand
Secrétaire



Anne Dauga-Permin
Logistique - Logos



Romana Delaporte
Relations internationales



Françoise Collanges
Communication



Valérie Luquet
Réseaux sociaux



Romane Coutanson
Webmestre



Morgane Didier
Coordinatrice des sections



Jocelyn Périllat-Mercerot
Coordinateur des sections

La vie de l'association

Un réseau dynamique

Grâce à un travail de fond mené depuis de nombreuses années, l'association bénéficie d'une reconnaissance auprès de nombreux acteurs du domaine culturel, des secours et de l'environnement.

- Groupes de travail externes

Dans ce cadre, le Bouclier bleu France a participé au COPIL Notre-Dame aux côtés de la Fédération nationale des sapeurs pompiers de France (FNSPF). Projet étalé sur 3 ans (2020- 2023), il vise à améliorer la protection incendie des bâtiments patrimoniaux, sur 5 axes :

- Etude sur le risque incendie dans les établissements culturels ;
- Réalisation d'études et recherche d'outils dédiés à la protection ;
- Rédaction d'un guide de protection des bâtiments anciens ;
- Plan à 360° pour les SDIS;
- Colloque de restitution à Chantilly (13 et 14 avril 2023).

En ce sens, un travail parallèle a aussi été conduit en lien avec la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise (DGSCGC) du ministère de l'Intérieur, pilote pour la France du programme européen PROCULTHER. Ce projet vise à fédérer les acteurs de la culture et de la protection civile pour améliorer les pratiques d'intervention sur le terrain grâce aux échanges d'expertise internationaux.

Afin de participer à la sensibilisation du patrimoine face aux risques, le Bouclier bleu France a été partenaire du Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) pour la journée internationale « Réduction des risques de catastrophes » de l'Organisation des Nations unies, le 13 octobre 2022. Labellisée par le Ministère de la transition écologique, cette journée a rassemblé plus de 900 personnes en présentiel et en visio et a été l'occasion d'échanges nourris sur les perspectives de protection du patrimoine face au risque inondation.



- Groupes de travail internes

En raison de la crise sanitaire, tous les groupes de travail internes (commission Patrimoines et risques, commission Schéma directeur et commission Formation) ont définitivement été suspendus par décision prise en Assemblée générale, en 2021.

Ne subsiste que le Groupe « Mémoire des sinistres » composé de Romana Delaporte, Magali Fretay-Robert et Jocelyne Deschaux. Le prochain bilan de mémoire des sinistres paraîtra en 2023. Ce groupe bénéficie de l'aide indirecte de la FNSPF pour alimenter sa base, sur le sujet du feu ou de l'incendie. Il convient de poursuivre cette collaboration. En ce sens, la DGSCGC, par la création d'un groupe Whatsapp « Proculther-net France », participe à échanger les informations liées aux sinistres. Ce groupe compte une centaine de personnes (secours/culture) qui partagent des éléments en lien avec l'urgence sur le patrimoine.

Pour l'association, il est capital que ce groupe interne « Mémoire des sinistres » puisse se maintenir. Ce sujet est un enjeu majeur de la compréhension des catastrophes et participe aux actions de sensibilisation ou de prévention pouvant être mises en œuvre. Sur ce thème, Marie Courselaud a suivi en 2022 le mémoire de Master 2 – Ecole du Louvre d'Emeline Barbaras : « Construire une mémoire des sinistres patrimoniaux » qui renforce l'idée de mettre au premier plan ce sujet dans la gestion des risques sur le patrimoine.

- Partenaires

Est-il utile de rappeler que l'union fait la force ? Face à une année marquée par de multiples événements nationaux ou internationaux, le Bouclier bleu France, plus que jamais, a souhaité étendre et renforcer son réseau dans le milieu associatif, pour développer ses actions en faveur de la prise en compte du patrimoine dans les stratégies de planification ou de protection.

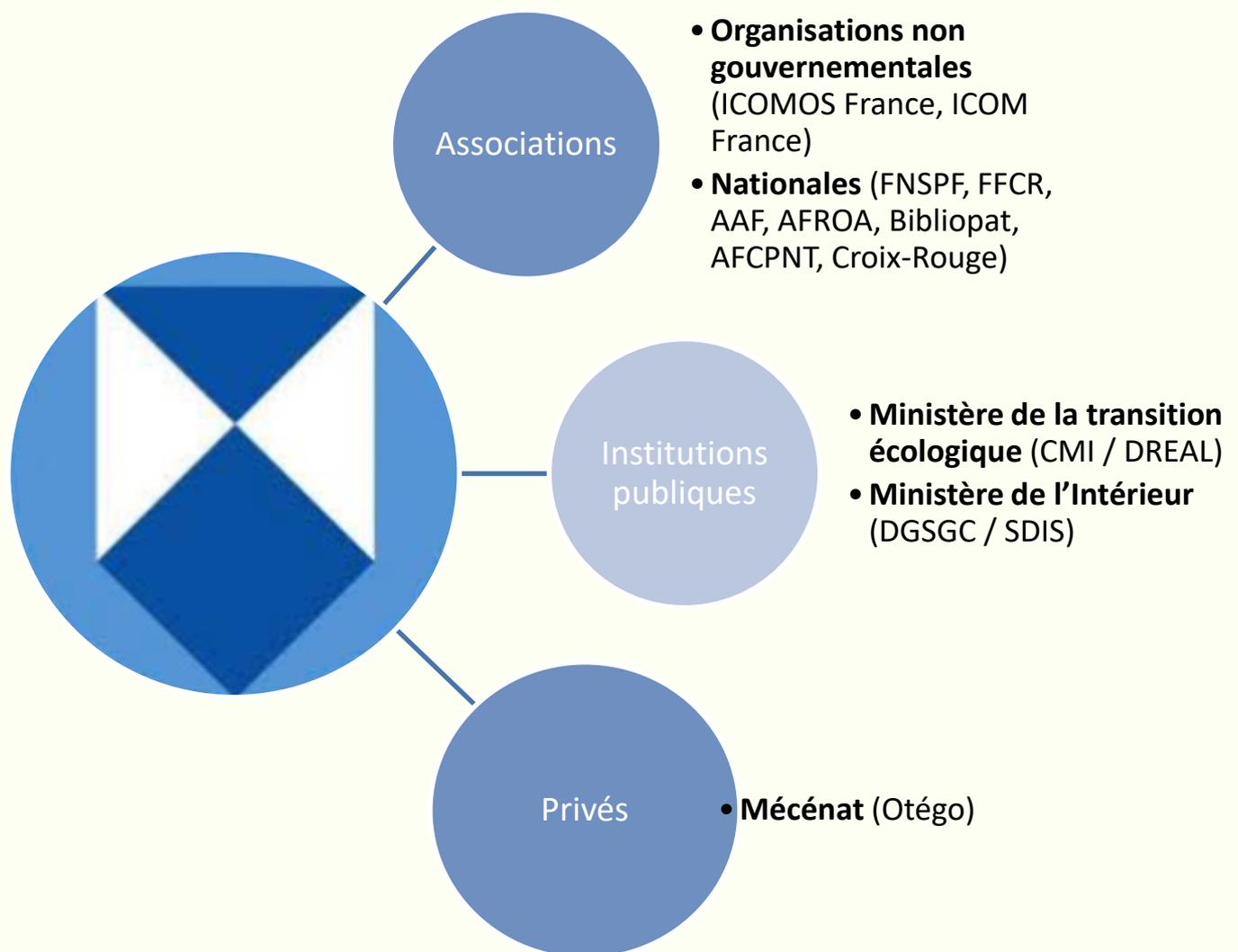
En premier lieu, les liens déjà existants avec ICOMOS France et ICOM France ont été solidifiés notamment dans le cadre de la mobilisation des différents acteurs face à la guerre en Ukraine.

Par ailleurs, il a semblé utile de se rapprocher des grandes associations professionnelles françaises telles que la Fédération française des conservateurs-restaurateurs (FFCR), Bibliopat, l'association des archivistes de France (AAF), l'association française des régisseurs d'œuvres d'art (AFROA) et plus largement l'AFCPNT ou la Croix-Rouge. En participant à des colloques ou en croisant des actions (formations, par exemple), la prise en compte du patrimoine en temps de crise trouve un écho auprès de la communauté professionnelle, première concernée par le sujet.

En dehors des partenaires associatifs, le Bouclier bleu France participe auprès du Ministère de la transition écologique, depuis de nombreuses années, aux projets nationaux pour la prise en compte du patrimoine culturel dans les plans d'actions de prévention des inondations (PAPI). Ainsi, représenté par Christine Huvé, le Bouclier bleu France siège à la Commission mixte inondation au niveau national pour que le patrimoine intègre les programmes de prévention inondation. A l'échelle locale, certaines sections participent aux commissions de Bassin, notamment la section Pygarned avec la DREAL Occitanie.

Enfin, pour assurer une subsistance et un développement à la hauteur des ambitions de l'association, le bureau a souhaité s'engager dans la recherche de mécènes. La première convention de mécénat a donc été signée en 2022 avec la société Otego pour une durée de 3 ans (2022 à 2024). Cette aide financière permettra de participer à l'acquisition du matériel et à la formation des cadres de la réserve opérationnelle et à développer des événements sur la prévention des risques pour le patrimoine (journées d'étude, publications, etc).

La vie de l'association



Réseau des partenaires du Bouclier bleu France – 2022

Marie Courselaud ©

La formation : un enjeu pour la sensibilisation des acteurs

Bilan des formations

Comme le rappelle le rapport de la Cour des comptes de novembre 2022, les établissements culturels parisiens ainsi que les tutelles ne sont pas suffisamment préparés à une crue de type centennale. Mais ce constat est le même, à l'échelle du territoire national dans les autres régions françaises. En témoigne le faible nombre de PSBC rédigés en 2022 (entre 30 et 35%) et la quasi absence de plans de protection contre les inondations (PPCI) uniquement imposés aux établissements publics du PPRi de la Seine à Paris.

La sensibilisation *via* la formation demeure à ce jour, le levier principal de la culture du risque. Priorité du projet associatif 2022- 2025, le bureau exécutif souhaite favoriser son développement à la fois pour les formations externes et pour les formation internes à destination des membres.

Grâce à la richesse de ses profils, le Bouclier bleu France compte parmi les meilleurs spécialistes français de la gestion des risques sur le patrimoine et sait s'entourer des expertises spécifiques grâce à son réseau (secours, conservateurs-restaurateurs, etc.). La formation est dispensée selon le cadre de la gestion des risques sur le patrimoine décrit par l'ICCROM.

Ainsi, à la demande des établissements demandeurs, le Bouclier bleu France conçoit les supports de formation les faisant correspondre au mieux aux attentes et besoins des établissements et dispense son contenu sur site.

Pour l'année 2022 :

- **283 personnes formées ;**
- **21 jours de formation dispensés** (soit 144 heures) pour 9 organismes demandeurs différents.

Sujets principaux :

- Sensibilisation et accompagnement à la rédaction des PSBC ;
- Manipulation d'objets sinistrés ;
- Premiers gestes d'urgence sur les collections .

Repenser le Bouclier bleu France comme un acteur du secours pour le patrimoine

L'organisation de la réponse à l'urgence (ORU)

Conformément au projet associatif (2022-2025), la priorité de la mandature actuelle est de développer au sein du Bouclier bleu France une organisation de réponse à l'urgence capable d'intervenir en cas de sinistre (conseil, évaluation, intervention sur le terrain). En effet, le bilan des sinistres 2019-2020 du Bouclier bleu France montre que le patrimoine français subit un évènement majeur tous les 10 jours quels que soient la région ou le type de biens culturels concernés (public ou privé).

Pour améliorer la prise en charge du patrimoine sinistré lors des opérations de sauvegarde, l'association travaille depuis 2015 à l'élaboration d'une stratégie de réponse à l'urgence. Christophe Jacobs et Catherine Cottin, ancien président du BbF et directrice de la réponse à l'urgence, en ont été les initiateurs.

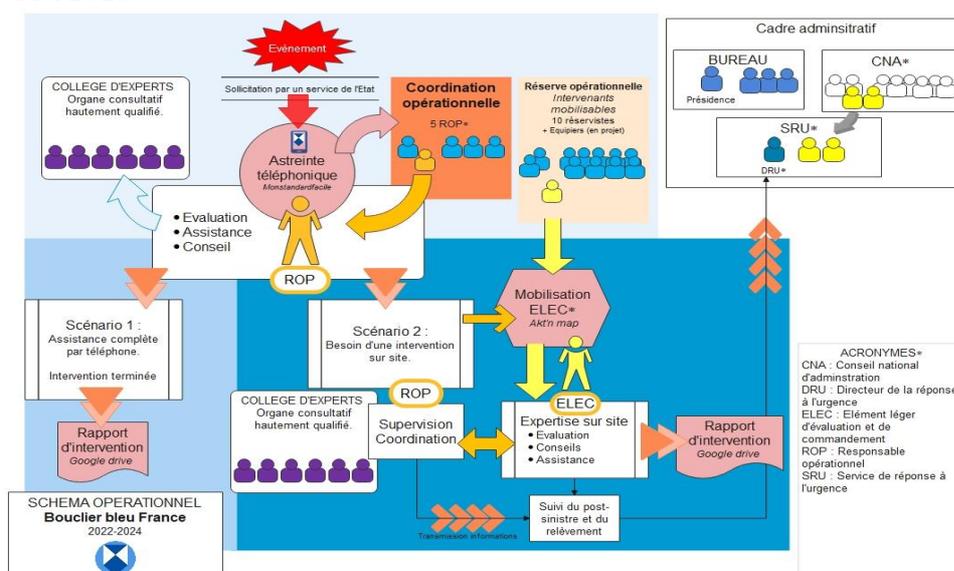
Sur la base de leur projet et du travail réalisé par la chargée de mission Noémie Brocas en 2016, le bureau exécutif, avec l'accord du Conseil national d'administration, a restructuré une partie de l'administration du BbF permettant ainsi de développer cette nouvelle activité.

À travers le Guide de l'organisation de la réponse à l'urgence, un service dédié à la gestion des crises a été constitué en 2022.

Le Service de réponse à l'urgence (SRU) - composé de deux administratrices du Cna (Anne-Laure Rameau et Sandra Pascalis) et d'une directrice de la réponse à l'urgence (Claire Léger) - gère le volet administratif des activités de réponse à l'urgence de l'association (stratégie, finances, formations, équipements, etc). Le volet opérationnel (conseil, évaluation, intervention) est assuré par la réserve opérationnelle constituée des cadres opérationnels et des réservistes. *Voir schéma de fonctionnement ci-dessous.*

Afin que les actions et l'expertise du BbF puissent être utiles plus largement et/ou dans des contextes fortement dégradés, l'association a demandé l'agrément national de sécurité civile de type A en octobre 2022. Cet agrément permet au BbF d'intervenir aux côtés des services de secours par réquisition de l'Etat dans le cadre du dispositif ORSEC, pour du conseil, de l'évaluation ou du renforcement capacitaire. Cette demande a nécessité une révision des statuts pour les rendre conformes au décret et ont été votés lors de l'assemblée générale extraordinaire d'octobre grâce à la mobilisation des membres.

Pour rendre cette réserve opérationnelle parfaitement efficace, un appel volontaires et des cycles de formation seront programmés de 2023 à 2025. L'objectif est de disposer d'une réserve d'une cinquantaine de volontaires formés d'ici 2025.



Actions internationales

Mobilisation en faveur de l'Ukraine

En février 2022, la Russie attaque l'Ukraine causant la mort tragique de milliers de civils et obligeant les plus menacés à fuir leur pays. Le patrimoine culturel subit aussi les conséquences directes du conflit.

Dès le début, les professionnels du patrimoine en Ukraine et les grandes organisations internationales se mobilisent pour assurer la protection des biens culturels menacés de destruction. A l'initiative d'ICOM France et en partenariat avec le BfF, un appel aux dons de matériel a été lancé en mars 2022. Le Bouclier bleu France a ainsi assuré la gestion logistique de l'ensemble des dons, à l'image de Claire Léger qui a géré les dons du Sud de la France au sein du musée départemental de la Résistance à Toulouse.

Au total en 2022, ce sont 5 convois soit 75 tonnes de matériel d'évacuation et de protection des œuvres qui ont été acheminés jusqu'en Ukraine grâce à l'entreprise Chenue.



Matériel de protection envoyé en Ukraine pour la protection du patrimoine

Renfort capacitaire au CCE de Jambes - Belgique

Les inondations en Wallonie en 2021 ont impacté sévèrement plusieurs sites patrimoniaux. Les moyens étant dépassés, les professionnels belges ont sollicité une assistance pour les accompagner dans le cadre de la gestion de crise.

Le Bouclier bleu belge (Blue Shield Belgium) s'est mobilisé rapidement pour intervenir et participer à l'évacuation des collections. Devant l'ampleur de la catastrophe et le manque de moyens, les administrateurs de l'association ont souhaité monter une mission pour le suivi des opérations de sauvetage et ont ainsi lancé un appel à bénévoles. Le Bouclier bleu France y a donc répondu en envoyant une équipe de 4 membres pour y participer au mois d'août 2022.

Sur une durée de 5 jours (dont 3 jours effectifs de travail sur site), l'équipe du Bouclier bleu France a participé à la chaîne de traitement des objets sinistrés du CCE de Jambes (lavage, séchage, reconditionnement).

Cette mission a permis de soutenir le personnel sur site usé par une gestion de sinistre à long terme, de renforcer les liens déjà existants avec le Bouclier bleu Belge et de former nos membres à s'intégrer dans un processus de chaîne de traitement existant et à développer leurs compétences en matière de traitement d'objets archéologiques sinistrés.





Informations utiles

Infos adhésions et dons
secretariat@bouclier-bleu.fr

Mécénat, partenariat, projets
presidence@bouclier-bleu.fr

Communication
communication@bouclier-bleu.fr



www.bouclier-bleu.fr



BOUCLIER BLEU
France

Protéger le Patrimoine en temps de crise